

## Travailler ensemble efficacement

Cette note d'information fait partie d'une série destinée à informer l'Union européenne et les représentants officiels des Etats membres, à la fois au sein de l'UE et dans les Délégations et Ambassades hors UE, au sujet de FLEGT et de REDD+ et des liens entre ces deux programmes.

FLEGT (application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) est une initiative de l'Union européenne pour aider les pays en développement à enrayer l'exploitation et le profit illégaux sur les marchés du bois (voir Note d'information 1). REDD+ (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation de la forêt) est un mécanisme international encadré par les négociations internationales sur le changement climatique afin d'encourager les pays en développement qui protègent et restaurent leurs stocks de carbone forestier (voir Note d'information n°2). Les synergies et les interactions entre ces deux initiatives sont discutées dans cette note d'information.

### 1. CONTEXTE

FLEGT peut contribuer à la réussite de la mise en œuvre REDD+ en encourageant une amélioration de la gouvernance de la forêt et de l'application des lois, en s'attaquant à certains facteurs de dégradation des forêts et en établissant des processus multipartites forts et efficaces, créant ainsi des conditions favorables aux investissements et fournissant un processus transparent et ouvert, y compris au niveau national, pour l'élaboration d'une politique d'utilisation des sols.

REDD+ peut soutenir FLEGT en insufflant une dynamique de changement dans le secteur forestier, en facilitant l'accès aux financements et en augmentant significativement l'attention politique.

Dans de nombreux pays tropicaux, il y a un engagement actif envers à la fois FLEGT et REDD+ (voir Annexe 1 pour un résumé pays par pays). Il y a des recoupements évidents entre les deux programmes, présentant à la fois des opportunités et des défis pour les parties impliquées :

- Il y a, à la fois pour les gouvernements des pays et pour les donateurs, une opportunité de **s'appuyer sur les synergies** entre les deux actions et de mieux progresser dans l'atteinte des objectifs de ces deux actions.
- **Le manque de coordination** risque de se traduire par des messages contradictoires, une concurrence entre les initiatives, du travail redondant, une utilisation inefficace des fonds et une réalisation des objectifs de chaque action moins efficace.
- En réponse aux demandes de conseils de la part de représentants officiels de la Commission européenne et des Etats membres sur comment mieux comprendre cette problématique, un groupe de travail *ad hoc*, comprenant des représentants officiels de la Commission européenne et des représentants officiels en charge des politiques d'aide au développement et de l'environnement de plusieurs Etats membres et de Norvège<sup>1</sup>, a été constitué par la Commission européenne, Direction Générale EuropAid. Cette note d'information vise à

résumer les manières dont les représentants officiels peuvent s'assurer que FLEGT et REDD+ soutiennent mutuellement chaque initiative en augmentant l'efficacité de l'autre, tout en soulignant les risques de manque de communication et d'interaction.

La section 2 fournit des suggestions pratiques pour améliorer la coordination et la collaboration entre FLEGT et REDD+. La section 3 donne plus de détails sur les recoupements et les synergies entre FLEGT et REDD+ à la fois en termes de résultat et de processus susceptibles de s'y rapporter. La section 4 fournit des informations complémentaires et des coordonnées.

### 2. IMPLICATIONS PRATIQUES POUR LES REPRÉSENTANTS OFFICIELS DE L'UNION EUROPÉENNE ET DES ETATS MEMBRES

En pratique, il y a quatre domaines principaux dans lesquels les représentants officiels de l'Union européenne et des Etats membres devraient envisager d'agir :

- Connaître les acteurs impliqués à la fois dans FLEGT et dans REDD+ par une analyse institutionnelle des différents acteurs impliqués, comme c'est souvent le cas de différentes agences gouvernementales ;
- Connaître les initiatives en cours et comprendre les motivations sous-jacentes pour s'engager ou ne pas s'engager dans FLEGT et REDD+;
- Comprendre les processus suivis par chaque initiative;
- Comprendre les résultats et établir la collaboration.

Cela pourra alors fournir une base solide pour promouvoir activement les synergies et minimiser la concurrence entre les deux initiatives.

<sup>1</sup> Le groupe de travail *ad hoc* comprend : des officiels de la Commission européenne, DG EuropAid, DG Environnement et DG Clima; des officiels de l'aide au développement de plusieurs Etats membres dont la France, l'Allemagne, la Finlande, le Royaume Uni, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie et la République Tchèque; et des officiels de la Norvège .



## 2.1. CONNAÎTRE LES ACTEURS IMPLIQUÉS

La première étape pour s'assurer d'un maximum de synergies entre FLEGT et REDD+ est de veiller à une bonne communication entre toutes les parties impliquées. Cela inclut un large éventail de groupes comprenant des ministères, des donateurs et multilatéraux, des ONG, des communautés et le secteur privé.

Le fait de discuter avec un grand nombre de représentants officiels implique qu'il y a eu des cas où des conflits entre différents groupes ont surgi simplement à cause d'une mauvaise communication et que les choses se sont améliorées rapidement quand la communication s'est améliorée. Bien sûr ce n'est pas toujours le cas puisque les problèmes peuvent résulter d'un réel désaccord ou d'un conflit entre différents groupes d'acteurs. Dans ce dernier cas, il est important de comprendre quels sont les différents et comment ils risquent d'affecter la progression des programmes. Il est important de :

- Assurer une bonne communication entre les représentants officiels de la Commission européenne et ceux des Etats membres impliqués dans REDD+ et FLEGT – savoir qui ils sont et maintenir une communication régulière. Cela peut nécessiter de comprendre qui fait quoi initialement, mais il est important de contacter des collègues dans d'autres délégations et ambassades pour comprendre qui est impliqué. Dans certains pays il existe maintenant des réunions régulières permettant de donner un espace de discussion et de mises à jour;

**Exemple:** Pour alimenter les travaux du groupe de travail ad hoc, la Commission Européenne a demandé à différents représentants officiels de Délégations de l'Union européenne de fournir des informations sur ce qui se passait dans leur pays. Le simple fait de collecter ces informations auprès d'autres collègues de la Commission européenne et d'Etats membres a suffi à déclencher des discussions qui ont permis de meilleures relations de travail entre représentants officiels.

- S'assurer que les programmes nationaux FLEGT et REDD+ promeuvent une bonne communication entre les différents groupes d'acteurs dans le pays et particulièrement entre les groupes impliqués dans REDD+ et ceux impliqués dans FLEGT.

**Exemple:** Il y a eu une préoccupation dans certains pays du fait qu'un groupe de donateurs fournissait des fonds à un Ministère pour FLEGT alors qu'un autre groupe fournissait des fonds à un autre Ministère pour REDD+ créant ou exacerbant les rivalités entre les deux Ministères.

## 2.2. CONNAÎTRE LES INITIATIVES ACTIVES ET LES MOTIVATIONS D'ENGAGEMENT

Les négociations formelles d'un APV FLEGT (Accords de Partenariat Volontaires) étant toujours menées par la Commission Européenne, il devrait être relativement simple de comprendre et de suivre les progrès (on trouvera plus d'informations sur les contacts en section 4). En revanche, il y a un certain nombre d'initiatives REDD+ différentes (voir encadré 1) menées par diverses institutions. Cette situation est susceptible de perdurer au moins jusqu'à ce qu'un accord global soit atteint dans le cadre de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) et probablement au-delà. Par conséquent, il est important de clarifier les initiatives en cours dans chaque pays afin de comprendre quel processus elles suivent et quels sont les acteurs impliqués.

L'annexe 1 donne un résumé des diverses initiatives dans différents pays pour servir de point de départ. Les sites web de chaque initiative donnent des informations complémentaires sur les activités au niveau national, fournissant une source d'information facilement accessible (voir Section 4).

Comprendre les motivations des différents groupes d'acteurs à s'engager ou ne pas s'engager dans les différentes initiatives est plus complexe.

Dans certains cas, cela tient simplement aux groupes impliqués dans l'accord et la gestion de l'initiative. Par exemple, ce sont souvent différents Ministères qui sont responsables pour FLEGT et REDD+, et chaque Ministère peut avoir des groupes d'acteurs extérieurs qu'ils ont l'habitude de consulter. Il y a déjà eu plusieurs exemples où des tensions ont surgi entre les groupes travaillant pour FLEGT et ceux travaillant pour REDD+, mais ces tensions ont été résolues et les synergies se sont développées une fois qu'une meilleure communication entre les différents groupes a été activement recherchée.

Mais il est important également de prendre conscience que tout le monde ne cherche pas les synergies.

Certains groupes d'acteurs sont susceptibles de considérer qu'une initiative sera préférable pour la réalisation de leurs objectifs, ou de souhaiter la promouvoir parce qu'ils ont plus d'implication ou de contrôle. Comprendre ces motivations sous-jacentes est crucial afin de trouver les voies pour minimiser tout conflit et maximiser la collaboration.

### Initiatives REDD+

Les détails sur les principales initiatives REDD+ au niveau des pays sont fournis dans la note d'information n°2. En résumé ce sont :

- Le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF), géré par la Banque Mondiale, qui soutient le développement des plans REDD+ et financera quelques projets pilotes (financé par plusieurs Etats membres de l'Union européenne et par la Commission européenne).
- ONU-REDD qui est un programme conjoint du Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP), du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et qui soutiendra la préparation de REDD+ (financé par plusieurs Etats membres de l'Union européenne et par la Commission européenne).
- L'Initiative Climat et Forêt du gouvernement Norvégien, qui soutient les deux initiatives ci-dessus mais travaille aussi directement au moyen d'accords bilatéraux avec quelques pays.
- Les accords bilatéraux entre différents Etats membres de l'Union européenne et les gouvernements nationaux.
- Le Programme d'Investissement pour la Forêt, qui est sur le point de devenir actif, est un fonds géré par la Banque Mondiale qui soutiendra les activités connexes de REDD+ (financé par quelques Etats membres de l'Union européenne).

De plus, il y a aussi des projets existants dans de nombreux pays qui ont été développés dans le cadre du marché volontaire du carbone.

Un résumé des activités dans chaque pays est fourni en annexe 1.

## 2.3. COMPRENDRE LE PROCESSUS

Afin d'améliorer les synergies, il est nécessaire de comprendre les différents processus qui sont en cours pour FLEGT et REDD+ et de s'assurer qu'ils sont complémentaires dans la mesure du possible. FLEGT et les diverses initiatives REDD+ nécessitent un processus qui prend plusieurs mois (ou davantage) et passent par

des phases de planification, d'engagement des acteurs, de consultation, d'établissement de rapports et de mise en œuvre. S'assurer d'une compréhension de ces phases pour chaque initiative active localement devrait fournir une bonne base pour discuter des synergies.

Actuellement le Groupe de Travail ad hoc collabore activement avec FCPF et ONU-REDD pour mieux comprendre les recoupements entre les processus pour une négociation d'un APV (Accord de Partenariat Volontaire), la préparation d'un Plan de Préparation FCPF REDD+ et le développement d'un programme national ONU-REDD. Les résultats seront résumés dans une note d'information en 2011.

Entre-temps la section 3 fournit plus de détails sur les parties-clés des processus où il y a une place pour la coopération et la collaboration (et potentiellement aussi pour le conflit) entre les initiatives.

## 2.4. COMPRENDRE LES RÉSULTATS ET ÉTABLIR LA COLLABORATION

Afin de maximiser les synergies entre FLEGT et REDD+ il est important que les acteurs impliqués dans chaque processus sachent clairement les résultats qu'ils essaient d'atteindre – à la fois dans la phase de planification (par exemple un meilleur engagement des acteurs parties prenantes, une plus grande transparence) et dans la phase de mise en œuvre (par exemple réduire la corruption, mieux appliquer la loi, réduire la dégradation de la forêt causée par l'exploitation illégale). Quand une initiative FLEGT existante est déjà en train de chercher à réaliser un résultat nécessaire pour REDD+ alors il est important de vérifier si cela peut être soutenu et renforcé dans un programme REDD+ plutôt que de créer un nouveau processus, et de même, quand une activité est en cours pour REDD+ alors FLEGT devrait s'efforcer de s'appuyer sur elle.



Pour fournir une base de discussion au niveau des pays, la section 3 donne un aperçu de nombreux processus et résultats de mise en œuvre que FLEGT a le potentiel de réaliser.

### 3. ETABLIR DES SYNERGIES

Cette section traite plus en détails des domaines de synergie potentielle entre FLEGT et REDD+, ainsi que des domaines de possibles conflits, qui concernent les représentants officiels de l'Union européenne et des Etats membres. Ils sont traités dans cinq sections :

- **Les facteurs de disparition des forêts:** il est fondamental, pour le succès de REDD+, de trouver des moyens efficaces pour réduire la déforestation dans la pratique. De nombreux facteurs sont directement ou indirectement liés aux activités illégales auxquelles FLEGT répond.
- **Les défis de gouvernance et d'illégalité:** FLEGT et REDD+ doivent tous deux traiter le problème crucial de la mauvaise gouvernance qui non seulement sous-tend l'exploitation et le commerce illégaux, mais qui conduit aussi à la déforestation à la fois légale et illégale.
- **Des processus efficaces :** de nombreux enseignements ont déjà été tirés de FLEGT pour entreprendre efficacement des processus nationaux en faveur de la gestion et de la gouvernance de la forêt. Les processus REDD+ pourraient en bénéficier et en retour donner de nouvelles leçons à FLEGT.
- **Mécanismes pour MRV (Contrôle, Reporting et Vérification):** le contrôle, l'établissement de rapports et la vérification seront des questions importantes à la fois pour FLEGT et pour REDD+ avec des synergies potentielles considérables. FLEGT établit des systèmes de contrôle pour garantir la conformité légale, des vérifications par des tierces parties indépendantes et établira un contrôle de gouvernance dans certains cas.
- **Distribution d'une aide harmonisée:** des montants relativement importants de financement du développement sont prévus pour les programmes REDD+. Certains fonds de développement sont déjà

Facteurs directs qui devront être traités pour REDD+	Dans quelle mesure le facteur est traité par FLEGT		
	Complètement	Partiellement	Commentaire
Exploitation commerciale	✓		Couvre la dégradation qui a lieu lorsque les activités commerciales ne respectent pas complètement les exigences légales telles que l'impact réduit de l'exploitation forestière. Ces exigences existent dans la plupart des pays REDD+ mais ne sont pas complètement appliquées.
Exploitation illégale	✓		Couvre la déforestation et la dégradation dues à l'exploitation illégale qui est un facteur majeur de dégradation et de disparition de la forêt dans de nombreux pays REDD+
Energie (bois de chauffage, charbon de bois...)		✓	Peut avoir un impact sur la collecte de bois à travers une meilleure gouvernance et une meilleure application des lois
Déboisement pour une agriculture de produits de base légale			Pas directement
Déboisement pour une agriculture de subsistance légale			Pas directement
Déboisement illégal pour l'agriculture		✓	Peut être traité dans une certaine mesure, la gouvernance étant incluse et le revenu tiré de l'exploitation illégale du bois (qui est souvent utilisé pour couvrir les coûts de déboisement) étant réduit. En fonction de l'intérêt de l'acteur, on pourrait chercher à clarifier les exigences légales pour l'autorisation de défrichage et empêcher la vente de bois provenant de déboisement illégal.
Spéculation foncière (déboisement pour sécuriser les titres)		(✓)	Peut avoir un impact indirect si le bois illégalement collecté est plus difficile à vendre et ainsi les coûts d'autorisation plus difficiles à couvrir.
Infrastructure et exploitation minière		(✓)	Peut avoir un impact sur les activités minières illégales ou informelles si la gouvernance est globalement améliorée et la vente de bois provenant de l'activité illégale évitée.
Feu		(✓)	Peut réduire l'incidence des feux illégaux ou accidentels si la gouvernance est globalement améliorée.



programmés pour des actions d'amélioration de la gouvernance de la forêt. Il y a un fort engagement et beaucoup d'expérience pertinente pour harmoniser et coordonner la fourniture de l'aide.

### 3.1. TRAITER LES FACTEURS DE DÉFORESTATION

L'objectif de REDD+ est de réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation de la forêt et de conserver les forêts existantes. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre en considération les facteurs de déforestation et de dégradation de la forêt. FLEGT peut être un outil pour y parvenir. Le tableau ci-dessous montre les différents types de facteurs que les programmes REDD+ devront traiter et identifier, complètement ou partiellement, ceux qui sont couverts, complètement ou partiellement, par FLEGT.

La plupart de ces facteurs se retrouvent dans une certaine mesure dans tous les pays REDD+, bien que l'importance relative des différents facteurs varie largement. Par conséquent, l'importance des activités FLEGT pour REDD+ dans un pays particulier dépendra de l'importance relative des facteurs que FLEGT peut aider à traiter dans le contexte national. Cependant, il est probable que dans presque tous les pays qui sont impliqués dans FLEGT il y ait des problèmes qui doivent être résolus pour permettre le succès de REDD+ et que le programme FLEGT cherche déjà à régler. De plus, la plupart des politiques et des mesures REDD+ nécessaires pour les secteurs dans lesquels FLEGT n'agit pas directement risquent d'être très similaires à celles entreprises par FLEGT pour le seul secteur forestier.

Améliorer la gouvernance des forêts est un élément clé des accords de partenariat volontaires. Comme REDD+ devra également faire face à la mauvaise gouvernance, la réalisation des objectifs FLEGT apporte un soutien direct pour atteindre les objectifs REDD+.



### 3.2. RELEVER LES DÉFIS DE GOUVERNANCE

Outre les facteurs directs discutés ci-dessus, les programmes REDD+ devront prendre en compte un grand nombre de facteurs sous-jacents, dont la plupart résultent d'une mauvaise gouvernance. Les questions de gouvernance que REDD+ aura besoin de traiter couvrent un large éventail, depuis la corruption et la mauvaise gouvernance au sein du gouvernement à travers une réponse inadéquate à des questions telles que l'engagement des acteurs, la transparence et l'attribution des ressources. Ce sont toutes des questions auxquelles FLEGT a dû répondre lors de l'élaboration des Accords de Partenariat Volontaires (APV). Par conséquent la réussite des objectifs de FLEGT soutient à nouveau directement la réalisation des objectifs REDD+.

- **Discussion des questions de gouvernance:** Les discussions concernant la gouvernance, particulièrement si elles touchent à des domaines tels que la corruption ou de mauvaises pratiques, peuvent être extrêmement sensibles et politiques. Les négociations des APV se sont révélées relativement efficaces pour discuter de ces questions sensibles. Presque tous les pays développant des stratégies et des plans REDD+ auront besoin d'améliorer leur gouvernance et pour beaucoup ce ne sera pas facile. Par conséquent utiliser FLEGT comme un mécanisme qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie, soit directement, soit en fournissant des opportunités pour un échange d'information et d'apprentissage sud-sud, peut être très utile.

Quand les discussions APV FLEGT sont déjà en cours dans un pays, elles devraient être soutenues et peuvent être utilisées pour atteindre les objectifs de gouvernance de REDD+. Quand il n'y a pas de discussion APV on devrait se demander si cela pourrait constituer un outil utile pour améliorer la gouvernance de la forêt et réduire la déforestation et donc remplir les objectifs de REDD+.

**Exemple:** Le Guyana a été un chef de file mondial concernant les moyens d'utiliser REDD+ pour protéger ses forêts sans compromettre son développement économique. Dans le cadre de ce processus, la Norvège a accepté de procéder à des paiements en échange d'une réduction de la déforestation.

Dans le cadre de l'accord entre le Guyana et la Norvège, le gouvernement du Guyana a accepté de se rapprocher de l'Union européenne pour entamer des discussions sur un APV, mécanisme qui contribuerait à améliorer la gouvernance forestière.

- **Du centralisé au local:** Le planning REDD+ est entrepris nationalement mais c'est localement dans l'ensemble du pays qu'il devra être mis en œuvre. De même, les systèmes de vérifications de la légalité nécessaires à l'émission des autorisations FLEGT dans le cadre des APV sont développés centralement mais ils doivent ensuite être mis en œuvre au niveau local et nombre de questions et défis que cela a soulevés se poseront à REDD+ également.
- **Attribution des ressources:** Il est fort probable qu'une des questions les plus exigeantes dans REDD+ soit l'attribution des ressources. Cela inclut l'attribution des ressources existantes telles que les droits de propriété et droits d'usage, et l'attribution des revenus générés par REDD+ qui seront vraisemblablement payés au gouvernement, lequel décidera ensuite comment il les distribue. Certaines de ces questions ont déjà été traitées à travers FLEGT puisqu'il est nécessaire à la fois de clarifier les droits de propriété et droits d'usage, et de considérer l'attribution des ressources à différents acteurs y compris les exploitants illégaux et les communautés locales empiétant illégalement dans les forêts. Cela vaut également en grande partie pour REDD+.
- **Gouvernance du processus:** un des plus gros défis pour REDD+ dans de nombreux pays est vraisemblablement de s'accorder sur les mécanismes appropriés pour surveiller le développement et la mise en œuvre des programmes REDD+, y compris des aspects cruciaux tels que l'engagement des acteurs, la fourniture d'information et la distribution des fonds. Les APV FLEGT incluent la formation d'un Comité conjoint de mise en œuvre - Joint Implementation Committee (JIC) comprenant des représentants des pays partenaires et la Commission européenne, et généralement aussi le gouvernement et la société civile afin de suivre la mise en œuvre des APV FLEGT. Cela peut être un modèle utile pour des processus REDD+ dans certains pays.

### 3.3. DES PROCESSUS EFFICACES

Il se dégage des processus FLEGT une expérience considérable qui peut contribuer à la réussite de REDD+, alors que l'expérience émergente de REDD+ peut également contribuer aux processus FLEGT. Quelques secteurs clés où les leçons de FLEGT peuvent être utiles pour REDD+ sont résumés ci-dessous.

- **Consultation et processus multipartites:** les négociations des APV FLEGT exigent une consultation avec tous les acteurs principaux et se sont avérées être un cadre efficace pour un

processus de consultation qui est prévisible et accessible et où la façon dont les commentaires sont utilisés est raisonnablement transparente et comprise. Cela a encouragé le développement et l'utilisation de dialogues multi-acteurs continus dans les pays producteurs, ce qui s'est avéré être un moyen très efficace d'engager un large éventail de groupes d'acteurs et d'établir leur compréhension et leur capacité à jouer un rôle significatif dans le déploiement d'une meilleure gouvernance et dans l'application de la légalité dans le secteur de la forêt. Développer des programmes nationaux REDD+ demande également des apports d'un grand nombre d'acteurs. Lorsque les dialogues pour les APV FLEGT existent déjà, ils peuvent potentiellement fournir une base déjà prête pour développer les plateformes de consultation pour les programmes REDD+. De même, quand des plateformes REDD+ existent, et que FLEGT arrive après, ces groupes REDD+ peuvent fournir des groupes importants avec lesquels travailler.

A l'inverse, si les dialogues sur les APV FLEGT ou sur REDD+ existent déjà mais qu'on ne leur accorde aucun rôle dans le nouveau mécanisme, le processus existant peut être ébranlé et l'investissement en confiance et compétence gaspillé. Cela peut aussi provoquer une réponse très négative de la part d'acteurs qui, se sentant dévalués, vont nourrir à l'encontre de la nouvelle initiative une opposition qu'il faudra prendre en compte.

**Exemple:** le Ghana a été le premier pays à conclure un Accord de Partenariat Volontaire avec l'Union européenne. Dans le cadre du processus de négociation et de mise en œuvre de l'accord, un dialogue entre les acteurs a été initié, donnant à un large éventail d'acteurs, y compris à des groupes de l'industrie et de la société civile, accès aux discussions et leur conférant une certaine influence sur les décisions. Ce processus était largement soutenu, à la fois au sein et à l'extérieur du gouvernement.

Quand le développement d'un plan national REDD+ a commencé, la consultation initiale était limitée et le groupe d'acteurs qui avait été formé lors de la négociation de l'APV FLEGT ne fut pas impliqué. Cela fut largement critiqué par l'industrie et la société civile du Ghana qui sentit que les importants efforts consentis pour créer des relations de travail efficaces étaient en passe d'être sapés et que les engagements politiques pris entre les acteurs et le gouvernement ne retenaient plus l'attention et donc étaient « perdus ». L'implication ultérieure des membres des groupes améliora le processus de consultation de REDD+.

Les négociations AVP FLEGT et le développement des programmes nationaux ont tous deux besoin de la contribution d'une grande variété de parties prenantes.



En République Démocratique du Congo, les plateformes REDD peuvent aider à identifier un sous-ensemble d'acteurs et à identifier les défis de gouvernance pour avancer rapidement vers un dialogue FLEGT.

- **Atteindre différents groupes d'acteurs:** FLEGT et REDD+ peuvent différer dans leur capacité à atteindre différents groupes d'acteurs. Les APV FLEGT sont des accords commerciaux et le processus de consultation était souvent très efficace pour faire participer le secteur privé. Les processus REDD+ pourraient s'y appuyer. A l'inverse, REDD+ reçoit beaucoup d'attention des représentants des communautés locales et des peuples autochtones qui pourraient être très utiles pour FLEGT. A un niveau gouvernemental, FLEGT et REDD+ impliquent souvent différents Ministères ou différents groupes au sein des Ministères.
- **Répondre aux pressions extérieures sur le processus:** Il y a eu une pression considérable pour que les programmes REDD+ avancent rapidement. Il y a eu de même une forte pression sur les processus de négociation des APV FLEGT pour démontrer des résultats rapidement. L'expérience des processus FLEGT a montré que cette urgence et un calendrier défini pour les négociations aident à maintenir un élan et poussent au dialogue. Néanmoins, malgré cette urgence, le besoin pour une implication authentique d'un éventail d'acteurs ralentira le rythme du processus. Pour FLEGT, le cadrage des contributions des parties prenantes s'est avéré utile tout au long des négociations, créant ainsi un processus itératif avec des opportunités répétées pour l'engagement et l'apport des acteurs. Cela

permet une progression immédiate sans aliéner des groupes d'acteurs importants. Cela peut être une approche utile pour gérer des pressions similaires pour REDD+.

- **De la négociation à la mise en œuvre:** Le passage de la négociation à la phase de mise en œuvre peut également représenter un défi. Le processus de négociation génère une forte attention politique, qui à son tour crée la pression décrite ci-dessus. Une fois qu'un accord a été conclu, l'attention politique peut diminuer brusquement avec des implications significatives sur la volonté politique d'assurer une mise en œuvre rapide. La question peut aussi se poser pour REDD+ qui est actuellement l'objet d'une attention énorme de la part des politiques, dont au moins quelques uns vont probablement hésiter une fois que la mise en œuvre complète sera en cours.
- **Négociations bilatérales:** Au sein de FLEGT il y a une expérience considérable de négociations bilatérales sur les forêts. Elles ont évolué au long de plusieurs processus de négociations basés sur les apprentissages suivants : qui a besoin d'être impliqué, quand doivent-ils s'engager, et comment de telles négociations peuvent-elles être liées à un processus de consultation multipartite. Il semble maintenant vraisemblable qu'une proportion significative de l'initiative "contribution rapide REDD+" annoncée sera attribuée à travers des mécanismes bilatéraux. L'expérience de négociation des APV pourrait fournir de nombreuses leçons utiles si des accords bilatéraux négociés s'avèrent nécessaires.

### 3.4. MÉCANISMES POUR MRV (CONTRÔLE, REPORTING ET VÉRIFICATION)

Un élément important de tout programme REDD+ consistera en des mécanismes pour le suivi, l'établissement de rapports et la vérification (MRV). Une partie importante concernera le couvert forestier et l'état des forêts, mais inclura aussi l'efficacité des activités (particulièrement pendant les premières phases de mise en œuvre REDD+) et potentiellement le versement d'argent aux différents groupes d'acteurs. La capacité institutionnelle et technique de suivi de la déforestation et de la dégradation qui sera développée pour REDD+ pourrait être directement utile pour FLEGT si elle fournit des informations sur les activités illégales, mais peut aussi avoir des effets indirects en développant la culture et la compétence nationales pour le contrôle et la vérification efficaces dans le secteur forestier.

Les Systèmes de Vérification de la légalité FLEGT (SVL) incluent aussi une gamme d'exigences relatives au suivi et à la vérification allant du contrôle de la gestion forestière sur le terrain, permettant de s'assurer que les lois sont respectées, jusqu'à l'audit de tout le système par une tierce partie indépendante. Cela peut être utile pour REDD+ à la fois directement en fournissant l'information qui peut être utilisée pour fournir une partie des exigences de REDD+ en matière de MRV et indirectement en fournissant des modèles que REDD+ peut aussi utiliser.

- **Transparence:** un élément crucial de MRV est la disponibilité pour le public de l'information clé, mais c'est aussi une question très sensible pour de nombreux gouvernements. Les APV FLEGT incluent des exigences détaillées concernant la transparence et l'information qui doit être disponible pour le public. Une grande partie de cette information est probablement directement pertinente pour REDD+ et peut être utilisée dans le cadre du programme MRV. En outre, cela peut fournir un exemple utile d'un accord dans lequel la transparence a été acceptée par les deux parties.
- **Contrôler la gestion et l'état des forêts:** Un système opérationnel permettant de contrôler régulièrement l'état et la gestion des forêts est un élément crucial du SVL FLEGT. L'information collectée peut permettre de disposer de données concrètes utiles au contrôle du carbone forestier – notamment en matière de dégradation de la forêt – pour REDD+.
- **Audit indépendant du système:** FLEGT exige un audit du système par une tierce partie. Cette approche vise à satisfaire les besoins de l'Union européenne pour une surveillance crédible tout en maintenant la souveraineté du pays partenaire. Des exigences claires ont été développées au sein du programme FLEGT pour définir le type d'organisation, les activités requises et le besoin de consultation et de transparence pour ce contrôle. Cependant, la responsabilité d'identifier et d'engager l'auditeur tierce partie revient au pays partenaire.
- **Suivi par les acteurs:** Comme exposé ci-dessus, les APV FLEGT incluent la constitution d'un Comité de mise en œuvre. Ce comité est chargé du suivi de l'APV en général et de recevoir les rapports sur l'audit indépendant, de suivre la mise en œuvre de toutes actions requises et de traiter les plaintes.

### 3.5. FOURNITURE D'UNE AIDE HARMONISÉE

**Coordination des donateurs:** A long terme, les paiements pour REDD+ seront basés sur les résultats obtenus mais, pendant la phase initiale de "démarrage rapide", la plus grande partie du financement sera affectée aux activités de préparation et sera payée de la même façon qu'un financement d'aide conventionnelle (voir Note d'information n°2). Les APV FLEGT sont des accords commerciaux dont les bénéficiaires à long terme proviendront du commerce légal du bois. Cependant, à court terme, chaque APV reconnaît la nécessité d'un soutien à l'amélioration de la gouvernance et à la mise en œuvre d'un système de vérification de la légalité.

Par conséquent, à court terme, les deux initiatives s'appuient sur des fonds de développement pour la phase de préparation, il est donc important d'assurer la bonne coordination entre les deux.

Prendre en compte au sein des programmes REDD+ tous les facteurs de dégradation de la forêt et de déforestation nécessitera une large gamme d'actions et d'initiatives. Dans de nombreux cas, la partie clé sera de renforcer la capacité pour une meilleure gouvernance et un meilleur contrôle des activités illégales, particulièrement dans la phase 2 de la mise en œuvre de REDD+ (voir Note d'information n°2).

- Quand un support financier a déjà été proposé ou fourni pour appuyer la mise en œuvre d'un APV FLEGT, il est important que les donateurs fournissant l'appui pour REDD+ en soient conscients et s'assurent d'une utilisation efficace des ressources.

Il y a aussi un risque sérieux, déjà présent dans un ou deux exemples, que le manque de coordination entre donateurs fournissant des fonds qui pourraient soutenir la mise en œuvre d'APV FLEGT et des donateurs fournissant des fonds REDD+ crée des tensions internes et une concurrence inutile entre différents ministères ou individus dans les gouvernements des pays producteurs.



## 4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET RESSOURCES

### Le plan d'action FLEGT de l'Union européenne

Le plan d'action FLEGT est coordonné par la Commission européenne avec la contribution des gouvernements individuels des Etats membres. Au sein de la Commission européenne, la Direction Générale Environnement et la DG EuropAid se partagent la responsabilité de la coordination, tandis que l'Institut européen de la forêt (EFI) assure un soutien technique.

#### Informations complémentaires :

- La Commission européenne : une série de notes d'information de l'UE est disponible sur le plan d'action FLEGT [http://ec.europa.eu/europeaid/what/development-policies/intervention-areas/environment/forestry\\_intro\\_en.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/what/development-policies/intervention-areas/environment/forestry_intro_en.htm)
- Chatham House administre un site consacré à l'exploitation illégale, ce site comprend des informations détaillées sur tous les aspects de l'exploitation illégale, y compris sur FLEGT: [www.illegal-logging.org](http://www.illegal-logging.org)

L'Institut européen de la forêt dispose d'un site internet dédié au plan d'action FLEGT de l'UE [www.euflegt.efi.int](http://www.euflegt.efi.int)



### REDD+

Au sein de la Commission européenne, la DG Clima conduit le programme REDD+ avec d'autres DG, comme la DG Environnement et la DG EuropAid.

L'Institut Européen de la Forêt dispose d'un expert REDD qui étudie les liens entre REDD et FLEGT et est en train d'établir un service EU REDD.

#### Des informations complémentaires sur REDD+ sont disponibles auprès de :

CCUNCC: La CCNUCC est dotée d'un site internet REDD qui lui permet de diffuser les informations et les actualités du processus officiel sur: [http://un-fccc.int/methods\\_science/redd/items/4531.php](http://un-fccc.int/methods_science/redd/items/4531.php)

Toutes les initiatives possèdent des sites internet qui dispensent des informations sur les acteurs impliqués, les sources de financement et les activités récentes. On y trouve également de nombreux documents sur le programme.

- Partenariat REDD+: [www.reddpluspartnership.org](http://www.reddpluspartnership.org)
- ONU-REDD: [www.un-redd.org](http://www.un-redd.org)
- FCPF: [www.forestcarbonpartnership.org](http://www.forestcarbonpartnership.org)
- FIP: [www.climateinvestmentfunds.org/cif/node/5](http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/node/5)
- Initiative Climat et Forêts de la Norvège: [www.miljo.no/climate-and-forest-initiative](http://www.miljo.no/climate-and-forest-initiative)

Bases de données sur les activités REDD: De nombreuses bases de données sont en cours de développement pour permettre de trouver facilement les données concernant REDD. Le Partenariat REDD+ développe une base de données mondiale qui sera accessible depuis le site Internet du Partenariat ([www.reddpluspartnership.org](http://www.reddpluspartnership.org)). Un résumé de tous les projets REDD du monde est disponible sur <http://redd-database.iges.or.jp/redd/>.

Résumés et actualités REDD+ : De nombreuses organisations proposent des résumés sur REDD et son actualité. Il existe un site internet utile, REDD-net, créé par un réseau d'Instituts de recherche et destiné à la société civile: [www.redd-net.org](http://www.redd-net.org)

Sites d'information: Mongabay est un site d'informations très fréquenté traitant des problèmes de la forêt tropicale. On y trouve de nombreuses informations sur le projet REDD+ <http://rainforests.mongabay.com/redd/>

## ANNEXE 1: RÉSUMÉ DES PAYS AYANT DES INITIATIVES FLEGT ET/OU REDD+

Le tableau ci-dessous donne une indication des pays où il y a des activités touchant à FLEGT et/ou aux actions précoces liées à REDD+ ou aux initiatives REDD+. Ces activités évoluant fréquemment, il est préférable de consulter les sites web des initiatives individuelles pour une information plus récente sur un pays particulier.

	FCPF	FIP	ONU-REDD	Gouvernement de Norvège	FLEGT APV
Argentine	✓		Partenaire		
Bangladesh			Partenaire		
Bhoutan			Partenaire		
Bolivie	✓		Pilote		Intérêt des acteurs
Brésil				✓	
Burkina Faso		✓			
Cameroun	✓				APV
Cambodge	✓		Pilote		Intérêt
République centrafricaine	✓		Partenaire		APV
Chili	✓				
Colombie	✓		Partenaire		Intérêt pour gouvernance, pas APV
Congo, République Démocratique du	✓		Pilote		Négociations
Congo, République du	✓		Partenaire		APV
Costa Rica	✓		Partenaire		
Côte d'Ivoire					Intérêt
Equateur			Partenaire		Intérêt
Salvador	✓				
Guinée Equatoriale	✓				Intérêt
Ethiopie	✓				
Gabon	✓		Partenaire		Négociations
Ghana	✓	✓			APV
Guatemala	✓		Partenaire		
Guinée					Intérêt des acteurs
Guyana	✓		Partenaire	✓	Intérêt
Honduras	✓				Intérêt
Indonésie	✓	✓	Pilote	✓	Négociations

	FCPF	FIP	ONU-REDD	Gouvernement de Norvège	FLEGT APV
Kenya	✓		Partenaire		
Laos	✓	✓			Intérêt pour gouvernance
Liberia	✓				Négociations
Madagascar	✓				Intérêt
Malaisie					Négociations
Mexique	✓		Partenaire		
Mozambique	✓				
Népal	✓		Partenaire		
Nicaragua	✓				Intérêt pour gouvernance
Nigéria			Partenaire		
Panama	✓		Pilote		
Papouasie Nouvelle Guinée	✓		Pilote		Intérêt
Paraguay	✓		Pilote		
Pérou	✓	✓			Intérêt des acteurs
Philippines			Pilote		
Sierra Leone					Intérêt
Iles Salomon			Pilote		Intérêt des acteurs
Sri Lanka			Partenaire		
Soudan			Partenaire		
Surinam	✓				
Tanzanie	✓		Pilote	✓	
Thaïlande	✓				Intérêt
Ouganda	✓				
Vanuatu	✓				
Vietnam	✓		Pilote		Négociations
Zambie			Pilote		

---

Cette note d'information a été préparée par Proforest avec les contributions de représentants officiels de la Commission européenne et des Etats membres, du gouvernement de Norvège et des représentants de FCPF et de l'ONU-REDD.

---

Merci d'envoyer vos commentaires éventuels à [info@proforest.net](mailto:info@proforest.net).

**proforest**

---